FICHE D'INSCRIPTION A.S – Année scolaire 2023/2024

J'inscris mon enfant à l'AS en étant vigilant à ce qu'elles ne se superposent pas en fonction des **dates** et qu'elles concernent bien son **niveau de classe**. Afin de valider son inscription, **vous devez compléter obligatoirement ce Google form en cliquant sur ce lien :**

https://forms.gle/ktf5D2QKCqwX62K68

Activités du mercredi après-midi :

ACTIVITES	PERIODES	MERCREDI HORAIRES	LIEU DE PRATIQUE
Sports collectifs *(Hand, basket, volley, ultimate…)* 6ème, 5ème, 4ème et 3ème	Du 13 septembre au 29 novembre 2023 inclus	13h30 - 15h30	Collège
Escalade 4ème et 3ème	Du 13 septembre au 29 novembre 2023 inclus	13h30 - 16h00	Salle Jean Cochet
Escalade 6ème 5ème	Du 6 décembre 2023 21 février 2024 inclus	13h30 - 16h00	Salle Jean Cochet
Sports de raquette *(Mini tennis, tennis de table, badminton, speedminton)* 6ème, 5ème, 4ème et 3ème	Du 6 mars 2023 au 27 mars 2024 inclus	13h30 - 15h30	Collège
Natation *(Tous niveaux de nage)* *Vivement conseillé pour les non-nageurs.* 6ème, 5ème, 4ème et 3ème	Période 1 = Du 20 septembre au 29 novembre 2023 inclus **Et / ou** Période 2 = Du 6 décembre au 27 mars 2024 inclus	13h20 - 15h30	Piscine de l'Odyssée
Activités nautiques *(Catamaran, optimiste, canoë, paddle)* 6ème, 5ème, 4ème et 3ème	Du 3 avril au 12 juin 2024 inclus	12h50 - 18h (Transport en Filibus, en Rémi et en train)	Base de Saint Georges sur Eure, Centre Nautique de la Beauce
Compétitions sportives *(Cross, athlétisme, tennis de table)* 6ème, 5ème, 4ème et 3ème	Tout au long de l'année (selon les effectifs)	Ponctuellement les mercredis après-midi affichage au collège et le blog à consulter	Département, et qualification régionale ou nationale.

Activités du midi

Tennis de table 6ème, 5ème, 4ème et 3ème	Lundi, jeudi	12h15 - 13h00	Au collège
Danse 6ème, 5ème, 4ème et 3ème	Jeudi	12h15 – 13h00	Au collège
Step 6ème, 5ème, 4ème et 3ème	Vendredi	12h15 – 13h00	Au collège

ASSOCIATION SPORTIVE

COLLEGE NOTRE DAME DE CHARTRES

ANNEE SCOLAIRE 2023-2024

- L'association sportive propose à vos enfants diverses activités encadrées par les enseignants d'EPS.
- L'inscription est volontaire et engage votre enfant à y être assidu !
- Votre enfant peut choisir de participer à une seule activité **ou** changer d'activités à chaque période tout au long de l'année en vérifiant que les activités ne se déroulent pas aux mêmes dates. Attention, certaines dates se chevauchent légèrement, ils pourront malgré tout prendre en cours l'activité commencée.
- Le certificat médical n'est plus nécessaire.
- Les activités sont gratuites à l'exception des activités nautiques. Une cotisation financière de 40 euros (chèque à l'ordre de L'AS IND) sera demandée juste avant le commencement de ces activités afin de financer une partie du transport (Filibus, Rémi et train) et nos prestataires. L'A.S prend en charge le complément.
- La présence de votre enfant ou non aux activités relève de votre responsabilité. Il sera libéré dès la fin de l'activité.
- Pour toutes les activités : un départ du collège et un retour sont assurés par les enseignants d'EPS, vous pouvez également déposer ou récupérer vos enfants directement sur le lieu de pratique
- Pour vous tenir informés des actualités (compétitions, photos, changements, annulation de créneaux ou nouveautés) un blog sera à consulter : **asindc28.blogspot.com**
- Les mercredis lors de certaines compétitions il n'y aura pas d'A.S ; votre enfant devra s'informer par lui-même **sur le blog, ou sur le tableau de l'AS en face des sanitaires**.
- Nous vous incitons vivement à vous procurer la carte de transport Filibus, nécessaire pour certains de nos déplacements (natation et 3ème trimestre).
- Un tee-shirt AS est disponible pour les licenciés au prix de 5 euros et 10 euros pour les non licenciés.
- Début des activités **le mercredi 13 septembre. Rendez-vous sous le préau du collège à 13h20. Toutes les entrées et les sorties se feront côté lycée.**
- **Pas d'AS escalade et natation le mercredi 20 septembre et le mercredi 4 octobre, les enseignants sont en séjour scolaire avec les 4èmes. Seule l'activité sports collectifs est maintenue.**
- **L'inscription est obligatoire pour participer aux activités, Le Google form est à compléter au plus tard pour le lundi 11 septembre 2023.**